

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Audition de M. Alain Weill, président-directeur général
d’Altice France..... 2

Mardi
24 novembre 2020
Séance de 18 heures

Compte rendu n° 21

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence
de Roland Lescure,**
Président



La commission des affaires économiques a auditionné M. Alain Weill, président-directeur général d'Altice France.

M. le Président Roland Lescure. M. le président-directeur général, vous avez été auditionné pour la dernière fois par notre commission le 13 décembre 2017. Merci de vous joindre à nous à nouveau. Votre groupe devait être entendu dans le cadre des auditions que nous avons souhaité mener autour de la crise sanitaire, économique et sociale.

M. Alain Weill, président-directeur général d'Altice France. Monsieur le Président, cher Roland Lescure, Mesdames et Messieurs les députés, je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui. Je suis aujourd'hui accompagné de M. Arthur Dreyfuss, qui était déjà là il y a trois ans et qui est le secrétaire général d'Altice France et le directeur général d'Altice Médias.

Il y a trois ans, je vous présentais les trois grands axes d'action de notre groupe : déployer des réseaux performants, offrir une expérience irréprochable à nos clients et développer notre groupe de médias autour de BFM et de RMC.

Trois ans plus tard, le chemin parcouru dans ces domaines est, je crois, impressionnant et les résultats sont au rendez-vous. Altice France est un acteur majeur des télécoms et des médias en France, en bonne santé financière et commerciale. Côté télécoms, SFR est le deuxième opérateur français au service de 23 millions de clients. Côté médias, Altice France est un groupe performant avec des marques emblématiques telles que BFM TV, BFM Business, les BFM Régions, RMC la radio, RMC Découvertes ou RMC Story. Altice France fait partie d'un groupe d'envergure européenne et internationale, Altice Europe, présent notamment au Portugal, en Israël et en République dominicaine. Vous le savez, Altice Europe est aussi le cousin d'Altice USA. Aux États-Unis, nous sommes maintenant présents dans plusieurs États et notamment à New-York, que nous fibrons.

Après la reconquête commerciale entamée en 2018, Altice France a renoué avec la croissance de son chiffre d'affaires en 2019, qui s'est établi à 10,8 milliards d'euros. Cette croissance se confirme en 2020 malgré le contexte de crise que nous connaissons. Le secteur des télécoms est en effet un secteur plus à l'abri de la crise économique que nous connaissons aujourd'hui. Au troisième trimestre 2020, Altice France voit ses revenus progresser de 4 %, à 2,75 milliards d'euros.

Côté SFR, le gain d'abonnés se poursuit dans le fixe comme dans le mobile : au troisième trimestre, nous enregistrons + 21 000 clients fixes et + 25 000 clients mobiles. Ces résultats sont le fruit du travail de fond accompli pour déployer les réseaux, améliorer sans cesse la qualité de la relation client et lancer des offres innovantes, évidemment, la 5G que nous avons été les premiers à lancer vendredi dernier à Nice aux côtés de son maire, M. Christian Estrosi.

SFR est le partenaire historique des collectivités, tout d'abord au travers de notre volonté de déployer la fibre partout en France et de réduire la fracture territoriale. C'est pourquoi nous investissons massivement. En quatre ans, c'est plus de 10 milliards d'euros que nous avons investis et, pour la seule année 2019, nous avons investi 3 milliards d'euros, c'est-à-dire 27 % de notre chiffre d'affaires.

Les résultats sont au rendez-vous avec 19,2 millions de prises éligibles à la fibre FFTH et FTTB, car nous modernisons le câble qui est la base de notre groupe, mais qui devient

progressivement de la fibre (le FTTB devenant du FTTH) et 2,6 millions de prises déployées sur la zone AMII (appel à manifestation d'intention d'investissement). Le partenariat entre SFR et les collectivités a commencé en 2001 lors de la signature de la première délégation de service public (DSP) de France lors de la naissance du premier réseau d'initiative publique (RIP). Aujourd'hui, Altice, c'est-à-dire SFR et sa filiale SFR FTTH, dispose d'un total de 35 DSP et de 3 appels à manifestation d'engagements locaux (AMEL). Depuis un an et demi, le groupe connaît une excellente dynamique puisque nous avons été choisis pour déployer la fibre dans onze départements à travers des DSP et des AMEL.

Altice continue d'être le partenaire numéro un des collectivités locales. Nous avons répondu à tous les appels d'offres de RIP. Nous avons également répondu à toutes les zones AMEL jusqu'au 15 juin 2019, date de fin du dispositif. Dans la Nièvre où aucun opérateur ne voulait aller, la ministre nous a sollicités et nous avons répondu par un oui franc. Depuis, nous avons lancé le chantier pour fibrer la Nièvre, qui semblait un département oublié.

SFR déploie aussi son réseau mobile partout sur le territoire, notamment grâce au *New Deal* mobile, et dispose d'un réseau particulièrement performant : plus de 48 000 antennes 4G en service en France, une couverture de 99,5 % de la population, contre 35 % en 2014 – depuis qu'Altice a repris SFR, nous avons vraiment investi massivement –, plus de 1 800 villes ouvertes en 4G+, avec un débit allant jusqu'à 500 mégabits/seconde.

En ce qui concerne le *New Deal* mobile, SFR et les autres opérateurs sont collectivement au rendez-vous et continuent les déploiements, malgré les difficultés liées à la crise de la covid.

Altice est un groupe solide et engagé, comme l'a prouvé la crise. Face à la crise actuelle, notre activité est certes plus résiliente que celle d'autres secteurs, mais elle reste malgré tout fragilisée, car elle est dépendante de la situation économique du pays, tant en ce qui concerne le grand public que les entreprises.

Les réseaux, déjà dimensionnés pour absorber les pics de trafic, ont tenu face à l'envolée du trafic. Durant le confinement, la mobilisation des opérateurs, très soudés entre eux pendant cette période difficile, la maintenance permanente et l'anticipation de l'inconnu ont permis d'absorber la montée en charge des infrastructures.

La crise a révélé le caractère essentiel du très haut débit pour travailler, rester en contact avec ses proches, se divertir, s'éduquer. La télémédecine a démarré plus vite que prévu, l'agriculture connectée aussi. S'agissant des entreprises dotées de connexions très haut débit, elles ont été en capacité d'activer des plans de continuité et de permettre à leurs collaborateurs de travailler à distance.

La période de confinement a dévoilé le caractère essentiel de l'information, avec BFM TV qui, là aussi, a été au rendez-vous et qui, malgré son chiffre d'affaires en chute de plus de 70 % au mois d'avril, a continué à tourner à plein régime.

La période de confinement a aussi permis une expérimentation à large échelle des outils digitaux par le grand public, d'accélérer des tendances comme le télétravail et de sensibiliser certaines entreprises sur la nécessité d'évoluer vers un modèle d'organisation plus agile. Nos missions, depuis plusieurs années, consistant à garantir l'accès à tous au très haut débit, à accompagner la transformation numérique des entreprises et des administrations, et à

informer en temps réel, sont aujourd’hui encore plus fondamentales pour soutenir la résilience et maintenir le développement économique.

Dans cette crise, finalement, on aura fait un saut dans le temps. Ce qui, pensait-on, aurait pris cinq ou dix ans, finalement, s’est installé très vite. Je crois que ce sera très important à la sortie de la crise parce que cela permettra au pays de rebondir beaucoup plus vite. Finalement, ce saut digital a touché tous les Français, pas seulement les grandes entreprises, mais aussi les petites entreprises, les TPE, les commerçants qui ont découvert le commerce électronique, mais aussi les particuliers qui se sont mis au télétravail, les enfants qui se sont adaptés à l’éducation connectée, les médecins qui ont pratiqué les consultations digitales. Bref, on a fait un saut vers le digital qui sera un élément très important dans les mois et les années qui viennent.

Le groupe Altice a également multiplié ses actions solidaires depuis le mois de mars. C’est pour nous très important. Nous avons dans le groupe une fondation, la fondation SFR, qui agit depuis 1986. Dès le 25 mars, SFR a lancé un plan d’urgence aux côtés d’Emmaüs Connect, un partenaire très ancien pour la fondation SFR et, aux côtés du ministère de l’éducation nationale et de la jeunesse, nous avons aidé à équiper et connecter 75 000 personnes exclues du numérique, dont 50 000 élèves. Toujours pendant le premier confinement, SFR s’est engagée aux côtés du secrétaire d’État chargé de la protection de l’enfance afin d’équiper les structures collectives de l’aide sociale à l’enfance grâce à un don de 500 *boxes* 4G. Lors du deuxième confinement, ce plan d’urgence a été relancé en partenariat avec le ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation en faisant don de 20 000 recharges prépayées, 240 gigaoctets (Go) de data et 3 000 smartphones ainsi que de 1 500 *boxes* de poche 4G à destination des étudiants et des personnes en situation de précarité.

Au-delà de ces actions solidaires, Altice France a également décidé d’agir en lançant un grand plan au service de la transition écologique. Ce plan d’action à la fois global, concret, immédiat et évolutif, est composé de quinze actions initiales qui s’articulent autour de trois grands axes : des produits et services durables, des infrastructures télécoms et une production audiovisuelle écoresponsables, et une pleine mobilisation des salariés et des clients, ainsi que du grand public.

Parmi les premières actions, pour être concret, on peut citer des publicités neutres en carbone proposées à nos annonceurs ou la récupération de la chaleur produite par les *data centers* pour la redistribuer dans des équipements publics.

Au-delà de la crise, il y a des perspectives et des opportunités. L’industrie des télécoms va jouer un rôle fondamental dans la relance de l’économie. Comme pour l’eau et l’électricité, accéder au très haut débit revêt désormais un caractère indispensable, voire vital. Si dans une famille, on demandait aux enfants s’ils préfèrent qu’on leur coupe l’eau ou internet, vous savez très bien quelle serait la priorité de la famille. Il s’agit d’une grande responsabilité et aussi d’une fierté. Il est extrêmement gratifiant d’être responsables aux côtés de nos confrères du développement du numérique en France. Nous accompagnerons nos clients, mais aussi les collectivités. Nous comptons également sur leurs engagements pour faciliter les déploiements. Il s’agit d’une opportunité pour mieux travailler ensemble et accélérer encore la transformation numérique du pays.

Vous le savez, le secteur des télécoms est la colonne vertébrale de l’économie numérique française puisqu’il représente 51 % de son chiffre d’affaires, 74 % de ses emplois, 82 % de ses investissements, mais également 83 % de ses impôts et taxes. Pourtant, la fiscalité

spécifique au secteur des télécoms n'a jamais été aussi élevée et pénalise les investissements. Un exemple emblématique de cela est l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER mobile), qui est une taxe particulièrement injuste et anti-investissement à nos yeux : plus les opérateurs implantent de sites mobiles qui participent à l'amélioration de la couverture numérique de tous les territoires, plus ils déploient des technologies de dernière génération et plus leurs charges fiscales augmentent. Cela est quand même très paradoxal. À cet égard, je tiens à remercier tous ceux parmi vous qui ont œuvré et continuent de le faire pour réformer l'IFER mobile soit par une exonération pour certaines technologies, soit par un plafonnement. Nous avons bon espoir que cette réforme puisse enfin voir le jour dès cette année.

Un point sur la 5G. Je voudrais recentrer le débat sur l'enjeu de la modernisation de notre économie à travers la 5G. Après avoir été le premier opérateur à lancer la 3G, puis la 4G en France, SFR a été le premier opérateur à lancer la 5G à Nice, vendredi dernier, où nous étions très nombreux auprès des Niçois. Nous étions très contents et fiers d'envoyer un message positif à la population et aux élus niçois dans cette période particulièrement difficile pour cette ville qui a été gravement touchée par des attentats et par des intempéries.

Nous sommes là aussi fiers d'être associés à cette innovation technologique qui est très importante pour les Français, même si nous savons que le débat autour de la 5G est important. Nous ouvrirons bientôt d'autres villes, Montpellier, Bordeaux, Nantes, Marseille, Paris Île-de-France, même si d'autres villes nous ont informés de leur volonté d'imposer un moratoire qui, je crois, ne rendra pas service à la population et même au pays.

La 5G va servir dans un premier temps de relais capacitaire pour la 4G. Si la 5G n'arrive pas, nos réseaux 4G seront saturés et tous les Français seront concernés très rapidement. Ne pas vouloir la 5G, c'est finalement renoncer à la 4G, car elle sera saturée. Puis, la migration de l'ensemble du réseau en 5G ouvrira un nouveau champ des possibles, de nouveaux usages vont apparaître, tout est encore à imaginer. On cite souvent trois promesses majeures pour la 5G : les gains de débit, les gains en latence qui permettront un certain nombre d'innovations (la voiture connectée notamment) et la massification des objets connectés.

Ne croyez pas que la 5G sera pour un usage privilégié de grosses entreprises. La 5G touchera tous les Français et tout de suite par les capacités qu'elle offrira et qui permettront de continuer le développement des usages mobiles parce que, sinon, ils seront freinés. Dans la ville de Moulins par exemple, les petits commerçants, et pas uniquement les grandes surfaces, se sont mis au digital, ont commencé à organiser des ventes en utilisant leur mobile en Facebook *live*, avec retrait des marchandises en magasin ou, dans certains cas, dans les grandes surfaces qui étaient solidaires du petit commerce. Tout cela a été possible parce que les petits commerçants se sont mis au digital. Ne croyons donc pas que le digital ne concernera pas tout de suite les petites entreprises et les TPE. Ces petits commerçants qui souffrent énormément dans la crise actuelle ont besoin de faire ce saut dans le digital face aux grandes plateformes internationales et ont besoin de la 5G, du très haut débit pour le faire, de la fibre et de la 5G.

La 5G, c'est la possibilité d'accéder aux services d'usages vidéo qui seront utiles à toutes les entreprises. La 5G va également massifier les objets connectés, ce qui, combiné au temps de latence réduit, permettra le développement de nouveaux usages dans les secteurs verticaux tels que les *smart cities*, l'usine 4.0, la médecine connectée ou encore l'agriculture connectée.

Lors du lancement de la 3G ou de la 4G, des questions se posaient déjà. La 5G n'est pas une révolution. Il y a un saut technologique comme la 4G a été un saut technologique. La

5G est d'abord la 5^{ème} génération et la 6G est déjà en préparation. Nous ne pouvons donc pas nous arrêter aujourd'hui. Sans doute le prisme des réseaux sociaux bien plus développés aujourd'hui qu'il y a quelques années, le climat de défiance généralisée que nous connaissons ne contribuent-ils pas à apaiser la situation. La pédagogie est toujours nécessaire, mais elle ne relève pas des seuls opérateurs. Tous les acteurs responsables doivent éclairer sur ce que cette technologie apporte et en quoi elle est nécessaire pour la modernisation de notre économie.

Les Chinois vont implanter cette année 250 000 antennes 5G. La Chine n'est sûrement pas un modèle démocratique, mais son développement nous impose de nous organiser, d'anticiper pour ne pas dire de nous défendre.

Notre ambition d'être numéro un sur la 5G reste malgré tout dépendante des attermolements du Gouvernement par rapport aux équipementiers, et notamment par rapport à Huawei. Le débat n'est pas clos, les solutions ne sont pas trouvées. Abandonner Huawei est une décision du Gouvernement que nous pouvons très bien comprendre pour des raisons de sécurité nationale – ce n'est pas notre sujet, même si nous pouvons avoir un avis –, mais l'État doit être responsable et doit apporter une juste indemnisation aux opérateurs qui ont fait le choix de Huawei il y a quelques années avec l'accord du Gouvernement, avec parfois l'encouragement du Gouvernement, avec parfois le soutien du Gouvernement ! Aujourd'hui, pour des raisons qui sont sans doute légitimes, on nous demande d'abandonner Huawei ; il faut donc prévoir comme dans d'autres pays, notamment aux États-Unis, une indemnisation des opérateurs qui vont devoir investir à nouveau dans de nouveaux équipements.

Pour conclure, comme vous le voyez, Altice France est mobilisée pour déployer le très haut débit fixe et mobile partout sur le territoire. Cette année plus que jamais, nos réseaux ont eu une importance vitale pour notre pays. Nous avons su répondre présents malgré la crise sanitaire et les difficultés engendrées. Altice France va continuer d'être un acteur majeur de la vie de notre pays, un acteur engagé au service de nos concitoyens, que ce soit avec ses médias d'information qui sont aussi une dimension importante du groupe ou à travers la couverture numérique des territoires avec le déploiement de la fibre, le *New Deal* mobile et la 5G.

Il est essentiel dans notre pays que nous ayons des opérateurs télécoms extrêmement solides. Ils doivent l'être pour investir, les besoins sont massifs, et il faut les encourager. Ils doivent être solides pour anticiper aussi la probable consolidation du secteur. Je rappellerai que le nombre d'opérateurs mobiles est passé de quatre à trois aux États-Unis et de trois à deux en Chine. Quand je parle de consolidation, je parle de consolidation européenne. En Europe, les opérateurs mobiles sont plus de cent. Un jour, cette consolidation arrivera et il faut que les opérateurs mobiles français soient extrêmement solides pour être au cœur de ce mouvement, pour être des acteurs de la consolidation et pour ne pas être des cibles dans cette réforme.

C'est pourquoi, M. le Président, Mesdames et Messieurs les députés, vous pouvez compter sur le groupe Altice, vous pouvez compter sur SFR pour faire du numérique une réalité indispensable pour tous. Il est important que vous soyez, Mesdames et Messieurs les députés, à nos côtés pour nous aider à relever ces défis majeurs.

M. le Président Roland Lescure. Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas si c'est SFR qui fournit le Wi-Fi à l'Assemblée nationale, mais j'ai l'impression que ma connexion est un peu instable.

M. Alain Weill, président-directeur général d'Altice France. Ce n'est pas le cas chez nous, Monsieur le Président.

M. le Président Roland Lescure. Nous allons peut-être lancer un appel d'offres, car la connexion n'est pas très bonne ce soir.

Mme Christine Hennion (LaREM). Je vais d'abord remercier le Président Weill pour son intervention, mais également ses équipes grâce à qui cette crise a pu être traitée avec des réseaux résilients, qui nous ont bien aidés tout au long de ce confinement.

Vous avez dressé un tableau retraçant les différents défis qui attendent les télécoms, mais je vais concentrer ma question sur les futurs réseaux 5G, un sujet que vous avez également abordé.

Vous l'avez dit, vous avez eu la fierté de lancer le premier réseau 5G en France dans la ville de Nice. Nous allons donc pouvoir en voir rapidement les applications concrètes. Néanmoins, ces réseaux offrent des défis en termes de cybersécurité en raison d'une architecture moins centralisée, davantage basée sur des logiciels, avec plus d'intelligence à la périphérie et le besoin d'un plus grand nombre d'antennes. La bande des 26 GHz qui va se déployer avec les petites cellules sera particulièrement concernée par ce problème.

Avec la loi du 1^{er} août 2019 sur la sécurité des équipements 5G, nous avons cherché un certain équilibre entre la liberté de concurrence et la sûreté des réseaux en prévoyant que, pour toute activité d'exploitation de certains équipements qui présentent un risque, les opérateurs devront adresser une demande d'autorisation au Premier Ministre qui se prononcera dans les deux mois. Il pourra refuser l'autorisation s'il estime qu'il existe un risque sérieux d'atteinte aux intérêts de la défense et de la sécurité nationale.

Le décret d'application du texte, paru en 2019, soumet à l'autorisation de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, l'ANSSI, tout déploiement d'équipement 5G. Dans ce contexte, l'ANSSI a validé des demandes d'antennes Huawei, mais pour un temps limité entre 3 et 5 ans. Les autorisations des concurrents Nokia, Ericsson sont plus longues. Vous avez basé une grande partie de vos réseaux mobiles sur les technologies de Huawei. La 5G va donc également démarrer sur cette technologie chez SFR. Vous avez, avec Bouygues, saisi le Conseil d'État d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) afin de faire annuler les dispositions de la loi qui seraient en contradiction avec les principes de liberté d'entreprendre et d'égalité devant les charges publiques. La QPC a été jugée recevable par le Conseil d'État le 18 novembre 2020.

Je voudrais avoir votre opinion sur ce sujet. Comment jugez-vous la sécurité des équipements dans cette bande 26 GHz ? Pourquoi avez-vous quand même démarré sur cette technologie Huawei ? Avez-vous des assurances de ce constructeur par rapport à la protection des réseaux.

M. Robert Therry (LR). Je serai certainement un peu plus simple et un peu plus rural puisque j'habite dans un département relativement rural.

Monsieur le Président d'Altice, vous avez parlé de la continuation du déploiement de votre activité sur le territoire national, mais dans mon territoire, je suis souvent contacté par des entreprises, par des mairies, par des commerces car leur couverture mobile n'existe pas pour l'instant, de même que le haut débit, même si la fibre est en train de se déployer dans tous les secteurs, mais ce n'est pas encore le cas partout.

Pour les entreprises, pour les communes, pour leurs habitants, pour toute cette ruralité, n'y a-t-il pas une possibilité d'accélérer ce déploiement du haut débit ? Vous n'êtes certainement pas les seuls concernés en tant qu'acteurs sur cette action, mais tous ces gens-là ont besoin du haut débit, ont besoin de pouvoir travailler ! Voilà le message que je voulais faire passer et la question que je voulais vous poser.

M. David Corceiro (MoDem). Monsieur Weill. Je vous remercie au nom du groupe Modem démocrates apparentés pour votre présence parmi nous à la commission des affaires économiques. La crise sanitaire a fait davantage émerger la réalité de la fracture numérique. Ces deux confinements l'ont accentuée drastiquement. En témoignent les difficultés de la continuité pédagogique rencontrée par de nombreux élèves issus de foyers modestes ou ne disposant pas d'équipements suffisants en nombre et en quantité.

Pour répondre à cette situation, de nombreuses entreprises ont fait preuve d'ingéniosité pour faire don de matériels numériques à cette partie de la population. Il y a quelques semaines, j'ai eu la chance de participer à une remise d'ordinateurs pour de jeunes apprentis dans ma circonscription initiée en commun par deux entreprises, Thales et Econocom.

À la suite du confinement de mars, ces entreprises se sont réunies autour d'un projet répondant à deux enjeux : d'abord, celui de favoriser une consommation durable en donnant une seconde vie aux anciens ordinateurs de leurs collaborateurs, ensuite, celui de lutter contre la fracture numérique en faisant don de ces ordinateurs à des plus jeunes.

Lors de la remise de ce matériel aux apprentis, j'ai constaté que cette très bonne initiative se heurtait à une nouvelle problématique. Pour utiliser ce matériel numérique, ces jeunes ont besoin d'une connexion internet. Or, d'une part, les familles n'ont pas toujours la possibilité de financer un abonnement (16 % des foyers modestes ne sont pas équipés). D'autre part, malgré le fort déploiement de la fibre, 60 % seulement des abonnés ont accès au haut débit, avec des qualités inégales, entraînant des difficultés. Ce qui a été le cas lors des deux confinements lorsque les parents et les enfants devaient se connecter simultanément.

Monsieur Weill, à l'image des travaux initiés par la fondation SFR, nous devons travailler ensemble, avec tous les acteurs du secteur pour aller plus loin en aidant concrètement les plus jeunes qui ont besoin de connexions. Je vous sou mets mon idée. Lorsqu'un foyer souscrit à une *box* internet, il dispose dans la très grande majorité des cas d'une ligne fixe à usage quasi illimité. Ces lignes sont de moins en moins utilisées. Toutefois, elles représentent une part de l'abonnement en valeur financière comme en *data* estimées. Pouvons-nous réfléchir à la possibilité d'offrir l'équivalent du montant de cette ligne inutilisée à un jeune impacté par la fracture numérique, par exemple, en permettant à un particulier de faire un don du montant de l'équivalent de l'abonnement non utilisé à un jeune qui est dans le besoin d'une connexion internet pour travailler ou pour poursuivre ses études ? Cela pourrait se faire sous forme de dons de clés web de la part des opérateurs.

M. Dominique Potier (Soc). SFR est le deuxième opérateur télécoms de France, derrière Orange, avec 23 millions de clients. Comme tous ses concurrents, le groupe a pris des engagements de déploiement du très haut débit en contrepartie de l'accès à certaines fréquences pour la 4G, puis la 5G. La zone d'engagement correspondant à ces contreparties représente 3 600 communes et 13,6 millions de locaux, habitations et entreprises.

En 2018, SFR avait proposé de rendre au minimum 92 % des locaux raccordables à fin 2020 sur la zone sur laquelle il s'était engagé, soit 640 communes représentant 2,55 millions de locaux, le reste étant raccordable sur demande.

Je voudrais donc vous interroger, vous, Altice France et SFR, sur l'état d'avancement du déploiement du raccordement en fibre optique jusqu'à l'abonné FTTH pour respecter vos engagements pris pour la fin de cette année. En comparaison, Orange a proposé de rendre raccordables 100 % des locaux de la zone sur laquelle il s'engage d'ici 2022, soit près de 3 000 communes avec 11,10 millions de locaux.

Nous aimerions également vous interroger, pour le groupe socialiste, sur la part que vous entendez prendre (à part l'argument d'être à la hauteur des ambitions chinoises) au débat démocratique légitime sur les risques et les opportunités que représente le déploiement de la 5G.

Mme Laure de La Raudière (Agrisens). Monsieur le président Weill, d'abord, félicitations pour le lancement de la 5G. SFR est le premier dans ce lancement, comme au moment de la 4G. Je voulais vous faire part de mon inquiétude face à la levée de boucliers contre cette technologie, notamment de la part de maires de très grandes villes : Grenoble, Lyon, Nantes, Bordeaux et j'en oublie. Quels sont les dialogues que vous pouvez avoir avec ces élus ? Qu'attendez-vous de la part du Gouvernement pour aider les opérateurs à déployer la 5G dont nous avons besoin pour l'avenir économique de notre pays ?

Ma deuxième question concerne l'accord « Crozon » que vous avez signé avec Bouygues Telecom pour mutualiser vos installations pour les réseaux mobiles. Cet accord avait été mis en place pour la 4G. En vertu de cet accord, l'opérateur leader exploite dans une zone les installations actives de réseau sur lesquelles sont utilisées ses propres fréquences et les fréquences de l'opérateur accueilli. Or sur le terrain, on voit parfois des pylônes Bouygues être installés à proximité de pylônes SFR dans des territoires extrêmement ruraux, ce qui suscite parfois l'incompréhension de la population. Si l'on regarde les cartes de couverture sur monreseau-mobile.fr, les cartes de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP), on peut constater en milieu rural que les deux réseaux ne sont pas superposés. Comment expliquez-vous cela ? Y a-t-il des dérogations à l'accord « Crozon » ?

Troisième point, je voulais appuyer vos remarques vis-à-vis de l'ensemble de mes collègues concernant l'IFER mobile, qui est un impôt de production contre-productif pour favoriser la couverture mobile, notamment en milieu rural. Ce sujet m'est cher. Je vous soutiens dans ce sujet avec M. Éric Bothorel et d'autres, malheureusement, nous n'avons pas eu encore gain de cause.

Dernier point, quelle est la position d'Altice par rapport au lancement de l'offre Salto ? Avez-vous envisagé de faire partie de cette plateforme de vidéo à la demande par abonnement ?

M. Olivier Falorni (LT). L'épidémie de la covid-19 et son corollaire, le confinement, sont venus accroître notre dépendance au numérique. Certains ne peuvent pas envisager un confinement sans écran. Pourtant, n'oublions jamais que des millions de Français doivent composer, soit avec un manque d'équipement informatique, soit avec des difficultés d'usage, soit avec une absence de connexion fixe ou mobile, soit les trois.

Afin de réduire cette fracture numérique, je voudrais vous poser un certain nombre de questions. La première série de questions porte sur le respect de leurs engagements par les opérateurs, dans le cadre du plan France très haut débit ou du *New Deal* mobile.

Première question, où en êtes-vous aujourd'hui ? Combien de locaux ont été rendus raccordables ces derniers mois ? Pensez-vous que l'objectif sera atteint ?

De même, le déploiement mobile dans les zones de couverture ciblée va-t-il à un rythme suffisant pour tenir les engagements ?

Le premier confinement avait engendré un ralentissement des déploiements mobiles. Avez-vous réussi à rattraper le retard ? Faites-vous aujourd'hui face à des difficultés d'approvisionnement, de raccordement ou d'obtention des autorisations administratives nécessaires pour assurer les travaux dans ce second confinement ?

Deuxième série de questions, la crise de la covid a favorisé l'émergence de nouvelles pratiques, notamment celle du télétravail. Avez-vous adapté votre offre aux entreprises afin de répondre à cette nouvelle demande ?

Enfin, quel calendrier de déploiement avez-vous prévu pour la 5G ? Serez-vous en mesure d'assurer parallèlement le déploiement de la 5G dans les grandes villes et vos obligations de couverture du territoire en 4G ? La 5G imposera le renouvellement des téléphones. Allez-vous mener des actions pour recycler ou reprendre et reconditionner les mobiles ?

M. François Ruffin (FI). « Vous savez, moi, je viens du 7^{ème}, je n'avais jamais fait grève. D'habitude, on les suit, on ne les fait pas, les grèves ». C'est un journaliste qui me racontait cela, au printemps dernier, au moment des 247 licenciements – cela s'est terminé par ce chiffre, mais c'était parti de plus haut, chez BFM. Comme je n'aurais jamais pensé possible une grève chez BFM TV, je me suis mis à imaginer Mme Ruth Elkrief diffusant des numéros d'*Informations ouvrières*, M. Jean-Jacques Bourdin croquant une chipolata avec M. Philippe Martinez, ou encore Mme Apolline de Malherbe avec un gilet orange hurlant « On ne lâchera rien » dans un mégaphone.

Plus sérieusement, Monsieur Weill, comme entrepreneur, vous étiez à NRJ, vous avez racheté RMC, vous avez créé Next Radio, puis Radio BFM, puis lancé BFM TV. On peut vous critiquer, mais sans ironie, je respecte le parcours de risques, d'inventions qui est le vôtre. En 2016, vous avez revendu cela à un financier, M. Patrick Drahi, avec un organigramme complètement incompréhensible, qui passe par une myriade de paradis fiscaux. Là, l'un de vos associés raconte : « Pour lui, c'était déchirant, son stylo a tremblé ». Je me mets à votre place, moi-même, comme patron de presse, le jour où je revendrai *Fakir* à MM. Patrick Drahi, Xavier Niel ou Martin Bouygues, je pense que mon stylo tremblera et que ce sera déchirant pour moi aussi. Mais bon, vous avez touché 21 millions d'actions et 3 millions d'euros de salaires pour vous attendrir. En revanche, ce qu'ont eu à vivre vos salariés, c'est ce qu'ont eu à supporter tous les employés des groupes de métallurgie, de menuiserie, d'informatique lorsqu'ils ont été repris par un financier. Je voulais savoir si, au moment de ces 247 licenciements, cela a été également un moment déchirant pour vous et si vous avez vécu cela comme une déchirure dans l'histoire de votre groupe ?

M. le Président Roland Lescure. Merci. Monsieur le Président-directeur général, vous avez la parole.

M. Alain Weill, président-directeur général d'Altice France. Je vais commencer par la dernière question pour éliminer un sujet qui n'était pas tellement au cœur de la présentation de l'activité télécoms, mais je peux répondre très facilement.

D'abord, il n'y a pas eu de licenciements à Next Radio TV. Finalement, il y a eu 240 départs volontaires, c'est-à-dire que nous avons fait en sorte que des collaborateurs, face à une incitation financière, considèrent qu'il y avait une opportunité pour eux d'aller dans une autre entreprise, de changer de métier, de changer de région. Vous savez que, dans la période actuelle, beaucoup remettent en cause leur choix de vie. Même si ce n'est pas quelque chose d'agréable évidemment, cela n'a pas été des licenciements, cela a été 240 départs volontaires.

M. Patrick Drahi n'est pas un financier, c'est un entrepreneur de télécoms, comme moi, j'ai été un entrepreneur des médias. Je suis toujours un entrepreneur de médias même si je suis devenu aussi un dirigeant dans les télécoms. M. Patrick Drahi a commencé dans le câble. Il a démarré dans la ville de Châteaurenard. Il a câblé cette petite ville, parce qu'il avait la vision dans les années 90 que le câble était l'avenir. À un moment où plus personne ne croyait au câble en France, ni la Caisse des dépôts, ni la Générale des eaux, ni la Lyonnaise des eaux, ni Orange, ni Canal Plus, ni TDF, lui, il y a toujours cru et il a racheté tous ces réseaux, ce qui fait que la France, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'est pas en retard en matière de très haut débit parce que le câble qui est installé dans toutes les grandes villes est déjà une solution qui répond à 95 % des besoins du très haut débit, jusqu'à ce qu'il y soit répondu à la totalité des besoins grâce à la modernisation du câble en fibre. C'est donc bien un entrepreneur et pas un financier.

Le groupe a eu recours effectivement à un plan de départs volontaires parce que le monde change et il faut s'y adapter. Pour moi qui ai créé ce groupe, voir partir 240 collaborateurs ne m'a pas fait plaisir, mais notre groupe doit s'adapter, car l'univers de la télévision, l'univers des télécoms changent. Aujourd'hui, il y a une transformation digitale qui touche tous les secteurs, toutes les entreprises et si on fait l'effort de s'adapter très tôt, on évite de créer des solutions douloureuses pour les collaborateurs quelques années après, quand on est obligé de s'adapter sous la contrainte et c'est beaucoup plus pénible et beaucoup plus difficile pour les collaborateurs.

La semaine dernière, j'ai regardé le documentaire que M. Ruffin a consacré à M. Bernard Arnault sur la plateforme Netflix. Aujourd'hui, Netflix est un acteur qui transforme totalement le secteur de la télévision. Les audiences de la télévision linéaire baissent. Toutes les entreprises de télévision doivent donc s'adapter.

J'ai repris récemment le journal *L'Express*, qui est aujourd'hui revenu à l'équilibre. Je pense que l'on a sauvé le journal, mais que de temps perdu ! que de déni pendant 20 ans ! On a refusé la transformation digitale et finalement on a poussé au départ brutal de nombreux collaborateurs.

Même s'il n'est pas facile de faire partir des collaborateurs, nous avons essayé de le faire le mieux possible, dans le cadre d'un plan de départs volontaires. Je voulais répondre à M. François Ruffin parce que la question qu'il a posée m'a particulièrement touché.

Avec M. Arthur Dreyfuss qui est à mes côtés, nous allons répondre à l'ensemble des questions des parlementaires, en commençant par la 5G peut-être. Ensuite, nous parlerons des délais, que ce soit pour la fibre ou pour le mobile, la 4G ou la 5G. Enfin, nous répondrons aux autres questions.

La 5G est aujourd'hui incontournable. D'abord, sur le plan sanitaire, de nombreuses études ont été produites et aucune à ce jour n'a révélé de risque de santé publique. Nous sommes entourés d'agences indépendantes. Si l'on démontrait que des risques sanitaires existent réellement, on s'adapterait à la situation, mais aujourd'hui, il n'y a pas de risque sanitaire établi. Je participais la semaine dernière à un débat avec le maire de Grenoble, M. Éric Piolle, qui expliquait qu'il avait des réserves à l'égard de la 5G, non pas par rapport à un risque sanitaire, mais par rapport à un modèle économique : il considérait que la 5G était inutile et que cette logique de croissance infinie était dangereuse pour la population.

La 5G à ce jour ne présente pas de risque sanitaire, comme la 4G n'en a pas présenté dans le passé. Encore une fois, elle est inévitable. Le besoin en débit connaît une croissance exponentielle. Avant tout, la 5G, dans les gros bassins de population, est pour nous une façon de désengorger les réseaux 4G. Si nous ne le faisons pas, ils seront saturés à très court terme.

Puis, nous devons continuer à déployer la 4G dans les zones de moins forte densité, dans les zones rurales dans le cadre du *New Deal* mobile. Là, la 4G fait encore tout à fait l'affaire, mais dans quelques années, il faudra sans doute déployer la 5G sur l'ensemble du territoire.

La 5G est vraiment indispensable pour tout le monde parce qu'aujourd'hui, avec un smartphone, on peut faire du télétravail, on peut aller à l'école. C'est déjà un outil très utile. La mobilité est déjà une solution qui répond à beaucoup de problèmes. Il est souhaitable que tous les Français puissent disposer de tout le matériel informatique nécessaire, même les enfants ont besoin de tablettes ou d'ordinateurs. La mobilité est quelque chose de très important.

La semaine dernière, nous avons lancé avec *We TechCare*, qui est une association que nous aidons, une initiative d'activité caritative *via* internet. Le *e*-bénévolat est une façon d'aider des jeunes en difficulté, des jeunes qui ont besoin, par exemple, de rédiger un CV ou de préparer un entretien d'embauche. Le *e*-bénévolat fonctionne remarquablement bien parce qu'il permet à tous les Français depuis chez eux de consacrer une, deux ou trois heures par semaine pour aider des jeunes en difficulté. Cette initiative fonctionne très bien et elle passe souvent *via* le smartphone.

La 5G est quelque chose d'essentiel. Je regrette que certaines villes, certaines grosses agglomérations aient décidé d'un moratoire. Nous avons reçu hier l'information, par une simple note de service d'un adjoint au maire de Lille, que tous les projets étaient arrêtés. Aujourd'hui, nous payons donc des licences que nous n'avons pas le droit d'utiliser dans certaines grandes villes. Je crois que ce n'est absolument pas rendre service à la population. J'ai plutôt l'impression que c'est un positionnement idéologique et non pragmatique. Pourquoi ne pas lancer la 5G ? Encore une fois, si une étude devait démontrer dans le futur qu'il y avait un danger sanitaire, il serait toujours temps d'arrêter, mais je pense que le fait de retarder le déploiement de la 5G dans une ville comme Lille est très préjudiciable pour les Lillois.

M. Arthur Dreyfuss, directeur général d'Altice Médias. Mesdames et Messieurs les députés, je vais ajouter quelques éléments complémentaires sur le déploiement et sur nos engagements.

En zone AMII, nous déployons aujourd'hui près de 4 000 prises par jour. Il s'agit d'un investissement sans précédent. Les équipes sur le terrain effectuent un travail remarquable. C'est un volume historique pour le pays et également en Europe. Nous avons tous connu une année 2020 particulière. Nous avons pu prendre du retard lié à des problèmes posés à un certain

nombre d'entreprises locales, à des difficultés sur le terrain, des difficultés administratives, des collectivités fermées, notamment au deuxième trimestre. Nous mettons tout en œuvre pour rattraper ce retard et être le plus rapidement possible au rendez-vous de nos engagements.

Nous avons pris en 2018 un engagement de déploiement à hauteur de 92 % de la zone AMII d'ici fin 2020 et de 8 % raccordable à la demande après 2020. Nous aurons quelques mois de retard pour pouvoir, courant 2022, avoir 100 % de cette zone AMII déployée.

Nous assurons des déploiements en fibre optique dans de nombreux départements, également dans des réseaux d'initiative publique et dans des zones AMEL, dans les Pyrénées-Atlantiques, en Corse, dans le Gard, en Isère, dans la région Sud, en Eure-et-Loir. Nous continuons à être mobilisés. La fibre optique constitue un chantier majeur pour le pays, comme l'ont été à d'autres époques l'eau et l'électricité. SFR est particulièrement fière de prendre sa pleine part.

Sur le *New Deal* mobile, un certain nombre d'arrêtés ont été publiés depuis 2018, fixant des objectifs et des obligations pour les quatre opérateurs. Au titre du premier arrêté de juillet 2018, SFR devait mettre en service 89 sites au plus tard le 8 octobre 2020. L'échéance réglementaire pour ce lot a été décalée de 3 mois du fait de la crise sanitaire. En octobre 2020, 77 de ces sites ont été mis en service, 12 sites ayant été retardés pour des raisons indépendantes de notre volonté (contraintes administratives, oppositions locales à la construction des pylônes...). Ce solde devrait être résorbé dans les prochains mois.

Au titre du deuxième arrêté, publié en décembre 2018 avec une échéance à fin 2020, 8 sites étaient déjà en service en octobre et 25 autres sites le seront dans les prochaines semaines et prochains mois. La mobilisation de SFR aux côtés des trois autres opérateurs est donc totale. Pour le *New Deal* mobile, il s'agit d'une mobilisation globale de tout le pays, de tous les opérateurs et des collectivités locales pour enfin résorber le problème des zones blanches.

Sur le sujet de l'accord « Crozon », le cas décrit par Mme la députée Laure de La Raudière est particulièrement rare. Lorsque SFR est opérateur leader, c'est le pylône de SFR qui est conservé. Quand Bouygues est l'opérateur leader, c'est le pylône de Bouygues qui est conservé. Dans le cas décrit, le pylône de Bouygues abrite peut-être aussi d'autres opérateurs, raison pour laquelle il a été maintenu.

Le premier engagement de notre groupe concerne l'investissement parce que, pour régler ce problème de fracture territoriale et de fracture numérique, le premier remède est l'investissement dans les infrastructures et dans les technologies. Il ne suffit pas, comme le dit régulièrement le secrétaire d'État au numérique, d'avoir les infrastructures, il faut aussi avoir les usages. Raison pour laquelle la mobilisation de SFR a été particulièrement forte et s'est encore développée dans cette période de confinement, de plusieurs manières : grâce à des partenariats avec un certain nombre d'associations en faveur de l'inclusion numérique ; avec des partenariats avec les pouvoirs publics nationaux et locaux pour équiper, connecter, voire former des centaines de milliers de personnes exclues du numérique (jeunes, personnes âgées...), et avec des dons de centaines de milliers de recharges prépayées ou de gigaoctets de *data*, de milliers de *boxes*, de smartphones à destination d'étudiants ou de personnes en situation de précarité.

Nous allons continuer cette mobilisation. Ce n'est pas parce que toute la France sera fibrée et équipée en numérique que tous les Français auront la capacité d'en avoir l'usage. Notre responsabilité s'inscrit aussi dans ce domaine.

En matière d'environnement, nous avons lancé un plan d'action solidaire au service de la transition écologique avec une quinzaine d'actions concrètes autour de produits et services durables, d'infrastructures écoresponsables et la mobilisation de nos équipes en faveur de cette transition écologique. En 2019, pour l'ensemble des opérateurs, plus d'un million de mobiles ont été conditionnés. 15 % des mobiles vendus par SFR sont ensuite reconditionnés. 87 % des *boxes* SFR font l'objet de recyclage. Nous avons encore des progrès à faire, comme l'ensemble de la société, mais l'investissement numérique est l'un des investissements les plus responsables écologiquement qui soit.

Pour répondre à Mme Hennion sur Huawei, un sujet très important pour le pays et pour les opérateurs télécoms, Huawei est arrivé en France entre 2005 et 2010. Je crois que France Télécom est le premier opérateur à avoir travaillé avec Huawei. France Télécom était présidée à l'époque par celui qui est devenu depuis un éminent commissaire européen. Depuis lors, les gouvernements successifs ont soutenu, poussé, accompagné le partenariat entre des entreprises technologiques françaises et Huawei. SFR a fait le choix il y a une dizaine d'années, dans le cadre de ses déploiements en 3G et en 4G, de travailler avec deux équipementiers, Nokia et Huawei, pour ses antennes mobiles sachant que, sur des équipements fixes, l'ensemble des opérateurs travaillent avec plusieurs équipementiers dont Huawei et sur le cœur de réseau, aucun opérateur français ne travaille avec Huawei. Nous avons pour les technologies 3G et 4G toujours obtenu, Bouygues Telecom comme SFR, toutes les autorisations nécessaires pour déployer de nombreux pylônes accueillant des antennes Huawei sur l'ensemble du territoire.

À l'aune de tensions diplomatico-commerciales, le sujet Huawei est devenu un sujet global. Nous, opérateurs télécoms, partenaires au quotidien de l'État en matière de sécurité des réseaux et de sécurité des infrastructures, nous avons toujours dit à la Représentation nationale et au Gouvernement que nous respecterions quoiqu'il arrive les règles édictées par les autorités de sécurité informatique.

Quand les règles changent en cours de match, il est normal que celui qui change la règle compense ceux ou celles qui ont à subir ce changement. Quand nous devons changer d'équipementier parce que celui-ci devient interdit sur le territoire national, nous demandons à obtenir une compensation en raison des impacts industriels, concurrentiels, commerciaux, techniques, opérationnels, financiers qu'engendre ce changement. En cela, nous nous inspirons de ce qui se passe à l'étranger. Aux États-Unis, quand l'administration Trump interdit des équipementiers chinois, elle accompagne, avec le régulateur américain, les opérateurs qui ont à subir financièrement cette interdiction.

À l'heure actuelle, nous sommes dans une situation où, d'une part, on nous impose des autorisations temporaires ou des interdictions portant sur l'équipementier Huawei, que nous respecterons bien évidemment et, où d'autre part, nous avons l'obligation en tant que responsables d'entreprise de défendre nos droits. Raison pour laquelle nous avons engagé, en plus du dialogue que nous avons avec les pouvoirs publics depuis deux ans à ce sujet, un certain nombre de recours pour défendre nos droits en la matière.

M. Jean-Luc Lagleize. Vous l'avez souligné, Monsieur le président Weill, le plan France Très haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022. En 2017, le Président de la République y a ajouté un objectif intermédiaire visant à garantir un accès au « bon débit pour tous » d'ici 2020. Nous le savons, ces objectifs sont principalement atteints au travers du déploiement de réseaux filaires, dont la fibre optique jusqu'à l'abonné, qui ouvrent la possibilité d'un niveau de débit quasiment illimité et identique pour la réception et pour l'envoi de données.

Mais en raison de leur isolement géographique, certains foyers ne pourront pas être couverts par les réseaux filaires aux échéances prévues. C'est pourquoi, en complément de ces raccordements filaires, plusieurs opérateurs locaux et nationaux, dont SFR, proposent des offres labellisées « cohésion numérique des territoires » pour permettre à ces foyers un accès au bon débit *via* d'autres technologies, dont les satellites font partie. Plusieurs satellites de télécommunications couvrent le territoire national à cet effet tant en métropole qu'outre-mer. Concrètement, le satellite joue un rôle de « tuyau » entre un *hub* connecté à la dorsale internet et un particulier qui dirige une parabole vers le satellite afin de capter le signal. Ce dispositif « cohésion numérique des territoires », doté de 100 millions d'euros par l'État, permet dans ce cadre une aide directe à l'utilisateur. L'État, *via* les fournisseurs d'accès à internet, subventionne ainsi jusqu'à 150 euros du coût d'équipement, d'installation ou de mise en service de ces offres labellisées directement sur la facture des utilisateurs.

Dans ce contexte, mes questions sont les suivantes. Comment jugez-vous ce dispositif « cohésion numérique des territoires » ? Quels sont les éventuels retours que vous avez des 6 % des foyers couverts par ces technologies sans fil ? Enfin, selon vous, d'autres lancements de satellites de nouvelle génération sont-ils nécessaires pour renforcer la couverture numérique des territoires ?

M. Fabien Di Filippo. Ma première question concerne le déploiement des réseaux 5G. Vous nous avez expliqué les difficultés que vous pouvez rencontrer dans certaines villes en la matière. Je suis élu d'une circonscription plutôt rurale de 261 communes dans le sud de la Moselle. Pourquoi, sur une technologie comme la 5G, ne pas commencer le déploiement du réseau par les territoires qui sont les plus éloignés du numérique et par certaines zones blanches ? Certaines grandes villes ont une approche de la 5G d'« enfant gâté » : on peut parler des dangers de la croissance infinie quand on a une couverture numérique qui est déjà parfaite ! Ce serait peut-être une bonne chose de commencer à couvrir le territoire et d'apporter les bienfaits du débit de la 5G dans des territoires qui ne disposent pas du tout ou très peu de couverture numérique.

Ma deuxième question porte sur les droits du sport parce que le groupe Altice *via* RMC Sport a été très actif ces dernières années et a monté une grosse offre sportive dans le domaine du football principalement, mais également dans des sports moins médiatiques comme l'athlétisme ou les sports de combat. On a l'impression que vous délaissez petit à petit cette offre. Avec les difficultés que rencontre le monde sportif actuellement, il s'agit d'un motif de préoccupation. J'aurais voulu savoir où vous en étiez de votre réflexion sur ce sujet.

Mme Pascale Boyer. En 2019, le département des Hautes-Alpes a choisi le dispositif AMEL (appel à manifestation d'engagement local) pour équiper l'intégralité du territoire, sauf la ville de Gap couverte par le dispositif AMII. Par convention avec le département, vous avez pris l'engagement d'équiper 133 748 locaux d'habitation et professionnels pour la fin 2022. Au 13 octobre 2020, 18 089 prises étaient raccordées, soit entre 10 et 25 % de l'objectif à atteindre. La géographie de mon département n'est certes pas facile pour effectuer des travaux de cette envergure, mais j'ai, en outre, beaucoup de retours des maires de ma circonscription concernant le mauvais état du réseau télécoms existant. Or cette montée en très haut débit nécessite d'utiliser une partie de ces infrastructures.

Une négociation entre l'opérateur historique à qui ce réseau appartient et vos services devait s'effectuer afin de trouver un compromis et afin que le déploiement de la fibre soit le moins possible ralenti par ces problèmes techniques. Qu'en est-il de cette négociation ? Les engagements, notamment en matière de délais, seront-ils néanmoins tenus ?

M. le Président Roland Lescure. Merci. Monsieur le président-directeur général, c'est à vous.

M. Alain Weill, président-directeur général d'Altice France. Sur le sujet du satellite, qui est effectivement une solution de substitution, nous avons fait le choix de la fibre pour tous. Dans tous les départements qui nous ont confié le soin de déployer la fibre, toutes les RIP, les AMEL, les DSP que nous avons gagnés, nous nous sommes engagés à fibrer l'intégralité des zones concernées, c'est-à-dire à couvrir l'ensemble de la population.

C'est vrai aussi pour le département des Hautes-Alpes. Nous avons lancé le chantier dans ce département. Nous serons au rendez-vous de 2022. Le chantier a démarré il n'y a pas si longtemps puisque nous avons signé il y a moins d'un an les accords le concernant. Celui-ci est effectivement représentatif de la difficulté de déployer la fibre sur l'ensemble du territoire puisque la densité de population dans ce département est extrêmement faible, mais nous nous sommes engagés à couvrir l'ensemble du département parce que la fibre deviendra une obligation pour ne pas dire un droit, comme l'ont été, il y a quelques décennies, l'électricité ou le téléphone. L'électricité a mis plusieurs dizaines d'années pour couvrir l'ensemble du territoire. La fibre finalement va aller beaucoup plus vite, même si aujourd'hui, tout le monde a l'impression que l'absence de fibre est un effort considérable imposé à la population.

Quand je me déplace dans les régions, je rencontre des élus qui me disent : « Avant, on me demandait des places de crèches et maintenant, on me demande la fibre ». Certains me disent aussi : « On me demande des places de crèches et la fibre ». La fibre est devenue un équipement très important. Nous en sommes conscients. C'est d'ailleurs gratifiant de contribuer à un chantier aussi important. Comme M. Arthur Dreyfuss le disait, c'est 4 000 prises que nous délivrons chaque jour. C'est donc un chantier qui est considérable.

Notre groupe détient une véritable expertise. Sur les quatre opérateurs télécoms dans le pays, seulement deux déploient de la fibre sur l'ensemble du territoire : Orange et nous. Nous pouvons partir du réseau câblé dont le groupe Altice avait fait l'acquisition pour le moderniser et le transformer en fibre. À ce réseau s'ajoutent les zones AMII que nous desservons aux côtés d'Orange – nous avons à peu près un quart de la zone AMII en France – et puis tous les DSP, RIP et autres AMEL que nous avons gagnés ces dernières années.

Nous avons ce savoir-faire parce qu'avant de déployer de la fibre, nous déployions du câble. Chez Altice, il existe une vraie culture du déploiement d'infrastructures, de câble ou de fibre. Au Portugal où nous avons racheté, il y a quelques années, le premier opérateur du pays, nous avons terminé de fibrer le pays. Nous avons un réel savoir-faire et je crois que les élus locaux ou nationaux peuvent nous faire confiance sur le fait que nous serons au rendez-vous du déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire.

Le satellite est une solution alternative qui est assez limitée. Nous pensons que la solution d'avenir pour tout le monde est la fibre, sauf, dans certains cas, la mise en place de la 5G avec des systèmes de *boxes* qui peuvent se substituer à la fibre comme la 4G le fait déjà.

La 5G est une technologie très performante. Je ne crois pas que ce serait une bonne solution de l'installer d'abord dans les petites villes, car c'est dans les grandes villes où nous en avons besoin tout de suite parce que nos réseaux 4G sont saturés. Il me paraît plus logique de déployer d'abord la 4G dans les petites villes et les zones rurales avant de lui substituer la 5G lorsque ces réseaux seront, à leur tour, saturés. Les demandes de débit seront en effet

exponentielles avec tous les services qui vont exister et qui vont être lancés dans les années qui viennent.

Concernant les droits sportifs à la télévision, le monde de la télévision est en train de changer. La presse a souffert de l'arrivée du digital parce que la concurrence a été brutale. Face à l'information payante disponible sur le papier, on disposait de l'information gratuite sur le digital. Heureusement, on se rend compte aujourd'hui que le public est prêt à payer une information de qualité. Face aux *fake news*, face à la multiplication de sites dont la qualité est très contestable, les gens ont besoin d'être rassurés par de grandes marques. Aujourd'hui, on constate que les gens sont prêts à payer du contenu de qualité.

La télévision connaît, elle aussi, une situation de transformation délicate qui va toucher toutes les grandes chaînes, ce qui nous a obligés à nous adapter. Nous l'avons fait assez tôt. Nous l'avons fait aussi parce que nous traversons une crise économique très difficile, avec un effondrement des recettes publicitaires quand nos charges restaient au niveau maximum avec notre obligation de couvrir l'actualité dans une crise sanitaire aussi importante. Les grandes chaînes généralistes vont rentrer dans une période très difficile parce que les audiences vont baisser. En ce moment, les Français, le soir, suivent la série *The Crown*, dont la quatrième saison a été lancée récemment. Il s'agit d'une série de qualité, qui coûte 10 millions d'euros l'épisode. En France, seuls deux ou trois films par an bénéficient d'un tel budget.

La nouvelle télévision nécessite donc de s'adapter. Cette télévision-là fait aussi de l'ombre au sport à la télévision. Il y a quelques années, quand il y avait un très beau match de championnat de France ou de *Champions League*, il n'y avait pas beaucoup de concurrence. Aujourd'hui, dans une famille, on a le choix entre le match de foot et le nouvel épisode de *The Crown*, qui peut fédérer un public plus large si l'on veut se retrouver tous ensemble autour du téléviseur, ce qui est de plus en plus difficile.

Le monde du sport est lui aussi challengé par la transformation digitale. Les plateformes digitales vont se porter candidates pour les droits sportifs. Notre groupe a donc préféré s'adapter, évoluer. Notre groupe est extrêmement mobile. Nous jouons un rôle stratégique au cœur de cette transformation digitale. La convergence médias/télécoms est aujourd'hui une réalité puisque le secteur de la télévision dépend largement du secteur des télécoms. La télévision moderne, la télévision *replay*, les plateformes numériques ne sont regardables qu'à travers des réseaux connectés, donc qu'à travers la fibre. Le secteur de la télévision a changé. C'est aussi cela qui m'a conduit à revoir l'organisation de mon groupe il y a quelques années et à me rapprocher d'un groupe de télécoms.

M. Arthur Dreyfuss, directeur général d'Altice Médias. Sur l'IFER, nous avons la conviction qu'il s'agit d'un combat structurel et conjoncturel. On entend beaucoup parler de la suppression des impôts de production pour construire la relance post-crise de la covid. Or, nous supportons, avec l'IFER, un impôt contre-intuitif. Plus vous déployez, plus vous avez d'impôt à payer. Plus vous investissez, plus vous avez d'impôt à payer. Raison pour laquelle nous travaillons de façon très efficace avec Mme Laure de la Raudière, M. le député Bothorel et un certain nombre d'autres parlementaires pour essayer, enfin, de limiter les effets négatifs de cet impôt sur les investissements télécoms.

S'agissant de la pédagogie autour de la 5G, l'exemple de l'AMEL Provence-Alpes-Côte d'Azur est un bon exemple du partenariat entre l'État, les collectivités, les opérateurs et les parlementaires pour réussir le déploiement. Nous devons collectivement

faire de la pédagogie. Comme le disait M. Alain Weill, ne pas faire le choix de la 5G, c'est en réalité renoncer à la 4G. C'est le message qu'ensemble, nous devons faire passer.

Ensuite, nous ne refusons pas le progrès, au contraire, nous l'accompagnons. Ce sont des entreprises françaises, responsables qui investissent, qui s'engagent, qui accompagnent ce progrès pour les territoires. Je crois que cela doit être une satisfaction pour l'ensemble de nos concitoyens, qui sont également l'ensemble de nos clients.

M. le Président Roland Lescure. Merci à tous.